

GRILLE INDICIAIRE : ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Les adjoints administratifs sont des agents de catégorie C, ils sont chargés d'effectuer des tâches administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat.

Le corps comprend 3 grades : adjoints administratifs (AA), adjoints administratifs principaux de 2e classe et adjoints administratifs principaux de 1re classe.

1 - LES PRINCIPAUX TEXTES DE RÉFÉRENCE

Décrets statutaires

[Décret no 2021-1834 du 24 décembre 2021](#) modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et portant attribution d'une bonification d'ancienneté exceptionnelle

[Décret n° 2016-580 du 11 mai 2016](#) relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat

[Décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006](#) relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat

Echelonnement indiciaire

[Décret n° 2008-836 du 22 août 2008](#) fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'Etat et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics

[Décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982](#) relatif aux indices de la fonction publique.

2 – LIEU D'EXERCICE DU METIER

Les adjoints administratifs exercent leurs fonctions en :

- ✓ Administration centrale (ministère de l'agriculture – Paris),
- ✓ Services déconcentrés de l'Etat (DRAAF, DAAF, DDT ; DDTM, DD(cs)PP),
- ✓ Etablissements sous tutelle de l'Etat (France AGRIMER, ASP, ONF etc...)
- ✓ Etablissements d'enseignement technique et supérieur.

3 – LES SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ETRE DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF

LES SAVOIR-FAIRE

- ✓ Capacité à jongler avec les chiffres,
- ✓ Capacité rédactionnelle,
- ✓ Connaissances bureautiques.

LES SAVOIR-ETRE

- ✓ Rigueur et organisation,
- ✓ Sens du contact.

4 – MODALITES DE RECRUTEMENT

Les **adjoints administratifs** sont recrutés sans concours.

Les **adjoints administratifs principaux de 2e classe** sont recrutés :

- ✓ Par voie de **concours externe** sur épreuves ouvert à l'ensemble des candidats sans condition de diplôme,

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

☎ 01.49.55.55.31 ou 43.05

unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr <http://agrifor.unsa.org/>

- ✓ Par voie de **concours interne** sur épreuves. Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs ;
- ✓ Par voie de **troisième concours** sur épreuves, ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre années au moins, d'une d'activité professionnelle relevant des missions de celles d'un adjoint administratif,
- ✓ Par **examen professionnel**, les fonctionnaires doivent avoir atteint le 4ème échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans le grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C,
- ✓ Par **inscription sur liste d'aptitude**, les fonctionnaires ayant atteint le 6e échelon et comptant au moins cinq ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.
- ✓ Par **combinaison des modalités définies ci-dessus** sans que le nombre des avancements prononcés par l'une de ces modalités puisse être inférieur au tiers du nombre total des avancements de grade.

Les **adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe** sont recrutés :

- ✓ Par **inscription sur liste d'aptitude**, les fonctionnaires doivent avoir atteint le 6^{ème} échelon du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et compter au moins 5 ans de services effectifs dans le grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C.

5 – GRILLES INDICIAIRES

C3 – ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAL 1ère CLASSE

Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut	Durée dans le grade
10	558	473	-	2 216,48 €	19 ans
9	525	450	3 ans	2 108,71 €	16 ans
8	499	430	3 ans	2 014,99 €	13 ans
7	478	415	3 ans	1 944,70 €	10 ans
6	460	403	2 ans	1 888,47 €	8 ans
5	448	393	2 ans	1 841,61 €	6 ans
4	430	380	2 ans	1 780,69 €	4 ans
3	412	368	2 ans	1 724,46 €	2 ans
2	397	361	1 an	1 691,65 €	1 an
1	388	355	1 an	1 663,54 €	

1 - Choix

Conditions : avoir atteint le 6^{ème} échelon du grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération.

C2 – ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX 2^{ème} CLASSE

Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée dans l'échelon	Salaire brut	Durée dans le grade
12	486	420	-	1 968,13 €	20 ans
11	473	412	4 ans	1 930,64 €	16 ans
10	461	404	3 ans	1 893,15 €	13 ans
9	446	392	3 ans	1 836,92 €	10 ans
8	430	380	2 ans	1 780,69 €	8 ans
7	416	370	2 ans	1 733,83 €	6 ans
6	404	365	1 an	1 710,39 €	5 ans
5	396	360	1 an	1 686,97 €	4 ans
4	387	354	1 an	1 658,85 €	3 ans
3	376	346	1 an	1 621,36 €	2 ans
2	371	343	1 an	1 607,30 €	1 an
1	368	341	1 an	1 597,93 €	

1- Choix

Conditions : avoir atteint le 6^{ème} échelon du grade d'adjoint administratif et compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, (2).

2 – Examen professionnel

Conditions : avoir atteint le 4^{ème} échelon du grade d'adjoint administratif et compter au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ... (2) + examen prof

(2) ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

C1 - ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Echelon	Indice Brut	Indice Majoré	Durée dans l'échelon	Salaire Brut	Durée dans le grade
11	432	382		1 790,06 €	19 ans
10	419	372	4 ans	1 743,20 €	15 ans
9	401	363	3 ans	1 701,03 €	12 ans
8	387	354	3 ans	1 658,85 €	9 ans
7	381	351	3 ans	1 644,79 €	6 ans
6	378	348	1 an	1 630,76 €	5 ans
5	374	345	1 an	1 616,68 €	4 ans
4	371	343	1 an	1 607,30 €	3 ans
3	370	342	1 an	1 602,62 €	2 ans
2	368	341	1 an	1 597,93 €	1 an
1	367	340	1 an	1 593,25 €	